AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C4849
FR0000072399-FS1260

5 novembre 2020

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

LE BELIER

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 novembre 2020, la société Wencan Holding (France)[1] (lieu-dit Le Plantier de la Reine, 33240 VÉRAC) a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 novembre 2020, le seuil de 2/3 du capital de la société LE BELIER[2], et le 5 novembre 2020, le seuil des 2/3 des droits de vote de la société LE BELIER et détenir, le 5 novembre 2020, 4 980 550 actions LE BELIER représentant autant de droits de vote, soit 75,67% du capital et 69,75% des droits de vote de cette société[3].

Ces franchissements de seuil résultent d'acquisitions d'actions LE BELIER sur le marché dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Wencan Holding (France) visant les actions LE BELIER[4].

[1] Contrôlée par la société Guangdong Wencan Die Casting Co., Ltd.
[2] Le déclarant détenait, au 3 novembre 2020, 4 427 436 actions LE BELIER représentant autant de droits de vote, soit 67,26% du capital et 62,01% des droits de vote de cette société.
[3] Sur la base d'un capital composé de 6 582 120 actions représentant 7 140 092 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Cf. notamment D&I 220C4661 du 28 octobre 2020.